

Questions orales

Il y a l'année civile et l'année financière, mais je rappelle au député que l'année la plus importante est l'année de récolte. Il ne faut pas l'oublier. Notre gouvernement a pour politique que si les agriculteurs présentent leurs demandes à temps et selon les règles, nous pourrions leur verser tout le montant du paiement d'un milliard de dollars avant l'ensemencement de la récolte de 1987.

● (1440)

L'ENTENTE INTERNATIONALE SUR LES CÉRÉALES

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je sais que le ministre reconnaît que le problème découle en réalité de la guerre commerciale causée par les subventions massives que reçoivent les agriculteurs du marché commun européen et de celles que prévoit le projet de loi agricole des États-Unis. Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre de nouvelles initiatives pour renégocier une entente internationale raisonnable sur les céréales afin que les prix soient fixés en fonction des coûts de production?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que c'est l'une de nos priorités. C'est pourquoi le premier ministre a fait preuve d'autant de leadership sur la scène internationale. C'est pourquoi le secrétaire d'État aux Affaires extérieures continue de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale, de même que le ministre des Finances et mon collègue, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Nous avons l'intention de poursuivre nos efforts parce que, comme le député l'a si bien dit, une telle entente est très importante.

En outre, nous avons l'intention de rencontrer les dirigeants des groupes de producteurs de denrées agricoles du Canada pour mettre au point un plan d'action et élaborer...

M. le Président: A l'ordre.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

LES FRAIS ENCOURUS POUR RECEVOIR DES VISITEURS DE MARQUE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et c'est pour lui rappeler qu'en 1985, le premier ministre avait organisé un superparty pour améliorer son image en présence du Président américain, au coût de 2.6 millions de dollars de l'argent des Canadiens et des Canadiennes. Est-ce que le premier ministre peut expliquer à la population un tel gaspillage de son argent, alors qu'en même temps son

gouvernement se préparait à couper les prestations d'assurance-chômage aux milliers de préretraités qui se cherchaient toujours un emploi?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député devrait savoir que le premier ministre a déjà déclaré que le gouvernement du Canada suivrait la politique qu'il a énoncée. A mon avis, le Canada ne doit pas ménager ses efforts pour accueillir de son mieux ses alliés et ses amis, et les Canadiens devraient en être fiers. Je pense que c'est important.

Deuxièmement, le rapport que le député établit dans sa question ne résiste pas au moindre examen.

[Français]

LE SORT DES PRÉRETRAITÉS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. J'aimerais que le premier ministre se défende lui-même s'il a le courage à l'endroit des préretraités.

Des voix: A l'ordre! A l'ordre!

M. Malépart: Est-ce que le premier ministre qui veut bien recevoir les étrangers américains et français serait prêt à bien traiter ses préretraités qui ont été coupés, justement en remboursant immédiatement les 34 000 personnes qui ont été coupées par son gouvernement? Est-ce qu'il est capable de bien traiter les Canadiens et les Canadiennes?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député de Montréal—Sainte-Marie a changé depuis vendredi dernier. Vendredi dernier, il félicitait le gouvernement, le ministre...

M. Malépart: Le ministre nous a trompés!

M. Bouchard: Monsieur le Président, quand on lit bien les documents, on ne se sent pas trompé. Mais quand on est pressé d'accuser le gouvernement de reculer et qu'on s'aperçoit que le gouvernement n'a pas reculé, au contraire, qu'il a appliqué simplement les principes qu'il avait mis de l'avant, mais parce que l'application de ces principes demandait qu'au niveau des personnes qui recherchaient un emploi, on puisse apporter des correctifs, on l'a fait.

M. Malépart: Dites la vérité!

M. Bouchard: Monsieur le député, on vous a écouté tantôt. Laissez-moi donc répondre, s'il vous plaît.

M. Malépart: Dites la vérité, par exemple!

M. le Président: A l'ordre, le député de Humboldt—Lake Centre a la parole.